



Moustiquaires imprégnées d'insecticide

La plupart des moustiques qui transmettent le paludisme piquent la nuit. Convenablement utilisées et bien entretenues, les moustiquaires peuvent constituer un obstacle physique pour les moustiques affamés. Imprégnées d'insecticide, les moustiquaires sont d'autant plus efficaces qu'elles diffusent un halo chimique. Elles repoussent ou dissuadent les moustiques de piquer ou raccourcissent leur durée de vie de sorte qu'ils sont incapables de transmettre l'infection.

Les essais effectués dans les années 80 et 90 ont montré que les moustiquaires imprégnées d'insecticide permettaient de réduire de 20% en moyenne la mortalité des jeunes enfants. Malheureusement, ces moustiquaires peuvent coûter cher pour les familles exposées, qui comptent parmi les populations les plus pauvres, et leur prix n'est pas le seul obstacle à leur utilisation efficace. Il est souvent nécessaire de convaincre les personnes qui n'en ont pas l'habitude ou qui n'en utilisent pas normalement de l'utilité de ces moustiquaires et de les persuader de les réimprégner régulièrement.

Dans certaines zones où les moustiquaires sont déjà couramment utilisées, on a estimé que moins de 5 % sont réimprégnées pour avoir l'effet attendu. L'OMS a collaboré avec des fabricants de moustiquaires et d'insecticides pour simplifier au maximum la réimprégnation. Les plus prometteuses sont cependant les nouvelles moustiquaires durables qui peuvent conserver leurs propriétés insecticides pendant quatre ou cinq ans, rendant leur réimprégnation inutile.

L'une des cibles du Sommet d'Abuja, en avril 2000, était de faire

Promouvoir leur utilisation

Le partenariat mondial Faire reculer le paludisme encourage l'utilisation de moustiquaires imprégnées pour toutes les personnes exposées au paludisme, spécialement les enfants et les femmes enceintes. Pour promouvoir l'utilisation de moustiquaires imprégnées, FRP s'emploie à:

- organiser des campagnes d'éducation du public dans les zones d'endémie palustre;
- intervenir en faveur de la réduction ou de l'abolition des taxes et des droits de douane sur les moustiquaires imprégnées, le tulle et les insecticides;
- stimuler les entreprises locales qui fabriquent les moustiquaires imprégnées et les programmes de marketing social pour que les moustiquaires soient disponibles à un prix accessible à tous;
- mettre à profit le potentiel des nouvelles moustiquaires imprégnées durables.



Il existe des moustiquaires imprégnées d'insecticide de diverses formes, couleurs et tailles pour répondre aux goûts et aux besoins locaux.





Ci-dessus: une difficulté importante, concernant les moustiquaires imprégnées d'insecticide, est de s'assurer qu'elles sont régulièrement réimprégnées. Les séances communautaires de réimprégnation sont une solution appréciée.

A droite: FRP encourage la création d'entreprises locales de fabrication de tulle au moyen de systèmes de marketing social.



Photographies: OMS/FRP/P. Leidi; OMS/TDR

en sorte que 60% des populations exposées dorment sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide avant 2005. Il faudra pour cela 32 millions de moustiquaires et autant de réimprégnations chaque année. Il reste encore beaucoup à faire pour que ces moustiquaires imprégnées soient financièrement accessibles et généralement disponibles, et surtout que les usagers aient envie de se les procurer. Diverses mesures devraient aider à promouvoir l'utilisation des moustiquaires imprégnées, réduire leur prix et garantir leur qualité:

- Des plans de marketing social, des campagnes d'éducation sanitaire et l'élaboration d'une « culture de la moustiquaire » au moyen d'activités promotionnelles et publicitaires contribueront à créer la demande nécessaire.

- Dans la Déclaration d'Abuja, les gouvernements africains se sont engagés à réduire ou éliminer les droits de douane et les taxes sur les moustiquaires imprégnées, le tulle et les insecticides afin d'aider à abaisser les prix de détail. Une vingtaine de pays ont réduit ou aboli ces taxes et droits depuis le Sommet.

- Les pays s'emploient également à encourager la mise en place d'entreprises locales et la concurrence entre elles en veillant à ce que le secteur privé investisse dans la fabrication et l'importation de moustiquaires.

- Des mesures gouvernementales supplémentaires sous forme de subventions ciblées, ou de programmes de subventions sont nécessaires pour ramener le prix des moustiquaires imprégnées à un niveau abordable pour les familles les plus pauvres.

- Comme de nombreuses moustiquaires actuellement utilisées ont été distribuées par des ONG ou d'autres organisations, l'OMS a récemment fixé un ensemble de spécifications types applicables au tulle afin de faciliter l'achat et le contrôle de la qualité des moustiquaires imprégnées.

- *Le cadre stratégique pour la coordination de l'action nationale visant à accélérer les programmes de promotion des moustiquaires imprégnées d'insecticide en Afrique (WHO/CDS/RBM/2002.42)* passe en revue certains des problèmes génériques fréquemment rencontrés en Afrique subsaharienne lors de l'intégration des activités du secteur public et du secteur privé, notamment les questions de financement et de distribution, et la façon d'utiliser au mieux les ressources limitées du secteur public pour en tirer le meilleur parti durable pour la santé.



Faire reculer le paludisme est un partenariat mondial établi en 1998 par l'OMS, le PNUD, l'UNICEF et la Banque mondiale. En collaboration avec les gouvernements, d'autres organismes de développement, des ONG et des entreprises privées, il s'efforce de réduire le coût humain et socioéconomique du paludisme.

Secrétariat du Partenariat, Faire reculer le paludisme, Organisation mondiale de la Santé, 20 avenue Appia, CH-1211 Genève 27, Suisse
Tel: +41 22 791 2891 E-mail: rbm@who.int

www.rbm.who.int